

LES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE ET VERBALE DE L'ENFANT : GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES EPP - CLASSE VIRTUELLE

FINANCEMENTS

- DPC
- FIF-PL
- Personnel
- Plan de formation

PUBLICS CONCERNÉS

Orthophoniste

DURÉE

4 séances de 2h, 8h

INTERVENANTS

Compétences visées et objectifs

Les objectifs généraux sont :

- Améliorer l'efficacité de la prise en charge des enfants avec troubles de l'oralité et de l'alimentation
- Permettre une meilleure pertinence du rôle de l'orthophoniste au niveau de l'évaluation, de la rééducation et du suivi afin de contribuer à l'amélioration de la prise en soins.

Horaires des sessions : de 18h à 20h

DPC : 100 % financé + indemnisation 332.8 €

FIF-PL : prise en charge de 150 € + reste à charge de 207 €

Financement individuel : 357 €

Crédit d'impôts FIF-PL et en financement individuel de 190.08 € (crédit d'impôt formation - montant doublé depuis 2022)

Contexte

En France les Troubles neurodéveloppementaux restent encore mal connus à la fois en termes de diagnostic et d'accompagnement adapté. Améliorer l'identification de ces troubles permettra de mieux identifier l'accompagnement. Selon des chiffres donnés par le ministère des solidarités et de l'autonomie et des personnes handicapées, appuyé par les écrits de C. Senez, 80% des enfants atteints de Troubles du développement (TND) présenteraient des troubles de l'oralité alimentaire. Pour les enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique, les troubles de l'oralité alimentaire sont souvent en lien avec des troubles d'intégration neurosensorielle. Une estimation est donnée concernant la prévalence de ces troubles alimentaires chez les enfants TSA : on parle de 56% à 87%. Les troubles de l'oralité du jeune enfant dans leur expression alimentaire, ou troubles du comportement alimentaire de l'enfant sont un motif fréquent de consultation. Le Groupe de l'Analyse des pratiques répartie en 4 séances de 2h va vous permettre d'analyser des situations cliniques rencontrées dans votre pratique. l'enjeu est de réfléchir en groupe de manière critique et constructive, en mobilisant les données professionnelles et de la littérature (ressources bibliographiques) dans ce domaine. Cette posture réflexive va vous permettre de vous réinterroger dans vos pratiques de façon à la fois individuelle et collégiale afin de modifier et/ou adapter votre pratique professionnelle. En effet, il s'agit de mettre en œuvre les actions d'amélioration qui auront été déterminées, suivies et réajustées par et avec le groupe. Vous pouvez accéder à ces groupes après un parcours de formation en e-learning, présentiel sur la thématique ou directement sans formation préalable.

Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste en libéral depuis 20 ans, auprès d'une population d'enfants " tout venant ", des nourrissons aux adolescents, avec une forte recrudescence d'enfants présentant des TOA, et formatrice depuis plusieurs années (TOA, pédagogie positive, etc.). Elle est formée aux freins restrictifs. Elle fait également partie du réseau international des enfants sélectifs à table en tant que professionnelle de santé.

Méthodes pédagogiques

Avec une mise en œuvre d'une méthode active lors de cette classe virtuelle,

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

Les plus du programme

4 séances de 2h qui s'articuleront autour de 4 thématiques :

- Bilan : Identification et évaluation des troubles alimentaires pédiatriques
- Elaboration et mise en place d'un plan de soins orthophoniques en lien avec le patient et sa famille



- Evaluation de l'impact des interventions orthophoniques
- Mise en place de stratégies pour impliquer les familles dans la prise en charge

Validation de votre obligation DPC sur la modalité évaluation des pratiques

Contacts

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon 69009 LYON

Tél. : 04 37 46 18 40 - Fax : 04 78 89 67 25

Courriel : contact@pf-sante.fr

Site Web : www.poleformation-sante.fr

Organisme enregistré auprès de l'Agence Nationale du DPC

